



2 JOURS

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

BEST

Égalité de traitement & non-discrimination

Comprendre et agir efficacement en matière d'égalité de traitement et de non-discrimination dans l'entreprise.

PRÉREQUIS Aucun prérequis • **DÉLAI D'ACCÈS** Immédiat, à la demande du client

— DESCRIPTION

La lutte contre les discriminations au travail est un enjeu fondamental du droit social moderne. Avec 19 critères prohibés de discrimination reconnus par la loi française, les élus du CSE doivent maîtriser ce cadre juridique complexe pour détecter les situations discriminatoires, accompagner les victimes et négocier des politiques d'égalité efficaces. Cette formation donne aux élus les outils concrets pour agir avec pertinence et légitimité sur ce sujet sensible.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le cadre juridique national et européen de la non-discrimination
- Connaître les 19 critères prohibés de discrimination et leurs spécificités
- Distinguer discrimination directe, indirecte, par association et harcèlement discriminatoire
- Identifier les situations discriminatoires dans les pratiques RH de l'entreprise
- Maîtriser les mécanismes de l'égalité professionnelle femmes-hommes
- Accompagner un salarié victime de discrimination dans ses démarches
- Utiliser les prérogatives du CSE pour agir contre les discriminations
- Négocier des accords d'égalité professionnelle ambitieux

— PROGRAMME

- Le cadre juridique : droit français, droit européen, Convention EDH
- Les 19 critères prohibés de discrimination : état du droit et évolutions récentes
- Discriminations directes et indirectes : exemples et jurisprudence
- Le harcèlement discriminatoire et le harcèlement moral : distinctions
- L'égalité professionnelle femmes-hommes : index égalité, NAO, accord
- Les discriminations à l'embauche, à la promotion, à la rémunération
- La charge de la preuve en matière de discrimination
- Rôle du CSE : consultation, alerte, négociation et saisine
- Accompagner un salarié victime : procédure interne et externe
- Les recours : DREETS, Défenseur des droits, prud'hommes
- La mise en place d'un plan d'action anti-discrimination
- Cas pratiques et analyse de jurisprudence



CSE ACADEMIE

06 59 05 52 13 · www.cseacademie.fr · infos@cseacademie.fr

ACCESSIBILITÉ · PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Toute situation particulière est à signaler à contact@cseacademie.fr. Un référent handicap étudie et met en place les adaptations nécessaires (accès, supports, rythme).